



ÉTUDE DE DIAGNOSTIC DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Commune de Preuilly-sur-Claise (37)

Rapport de phase 3 – Investigations complémentaires

Février 2026



Rapport final



FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT		
Coordonnées du commanditaire		Communauté de communes Loches Sud Touraine Service des Eaux 4, Rue de Corbery 37 600 LOCHES Tél. : 02 47 59 03 05
Bureau d'études		NCA Environnement 11, allée Jean Monnet 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU
Rédigé par :		SJ, TB
Vérifié par :		NT
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Désignation
1	14/05/2025	Première transmission – ITV 2024
2	06/03/2026	Rapport final

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage



Avec le financement de :



SOMMAIRE

I.INTRODUCTION.....	6
II.INSPECTIONS TÉLÉVISÉES (ITV)	7
II. 1.MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE DES INSPECTIONS TÉLÉVISUELLES	7
II. 1. a. Analyse préliminaire	7
II. 1. b. Méthode RERAU	8
II. 2.ANALYSES DES INSPECTIONS TÉLÉVISÉES.....	9
II. 2. a. Analyse préliminaire	9
II. 2. b. Application de la méthode RERAU – risque « infiltration »	15
II. 2. c. Application de la méthode RERAU – risque « effondrement ».....	16
II. 3.SYNTHESE DES ITV.....	17
III.CONCLUSION	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Table de dysfonctionnement INF selon la norme NF EN 13508-2+A1	8
Tableau 2 : Nombre d'anomalies recensées par type sur le linéaire de réseau inspecté dans le cadre du diagnostic	9

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des anomalies recensées durant l'inspection	10
Figure 2 : Coupe longitudinale au droit d'une flèche par affaissement local du collecteur	10
Figure 3 : État général des tronçons, par linéaire sur les risques « infiltration »	15

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Caméra utilisée pour l'inspection.....	7
Photo 2 : Flèche de 80% sur les tronçons situés entre les regards N_EU6555 > N_EU6554 (à gauche) et flèche de 20% sur les tronçons situés entre les regards N_EU6435 > N_EU6436 (à droite)	10
Photo 3 : Dépôt dur générant une obstruction entre les regards N_EU6482 > N_EU6483 (à gauche) et dépôt dur sur la liaison d'un tronçon au regard N_EU6573 (à droite).....	11
Photo 4 : Déformation verticale sur les tronçons entre les regards N_EU6360 > N_EU6359	11
Photo 5 : Décentrage radial recensé sur des tronçons entre les regards N_EU6505 > N_EU6506 (à gauche) et entre les regards N_EU6403 > N_EU6404 (à droite)	12
Photo 6 : Joints d'étanchéités pénétrants sur deux assemblages de collecteurs entre les regards N_EU6360 > N_EU6554 avec une infiltration par écoulement continu (à droite)	12
Photo 7 : Ensemble complexe de racines avec réduction de la section de 70% sur le tronçon N_EU6461 > N_EU6480	13
Photo 8 : Infiltrations sur des raccordements de branchements entre les regards N_EU6397A > N_EU6482	13
Photo 9 : Changement de matériaux du collecteur entre les regards N_EU6397A > N_EU6482 (à gauche) et branchement pénétrant entre les regards N_EU6505 > N_EU6506	14
Photo 10 : Épaufrure sur le tronçon N_EU6450 > N_EU6451 (à gauche) et perforation sur le tronçon N_EU53 > N_EU54 (à droite)	14

PRÉAMBULE

La présente étude concerne l'analyse du fonctionnement du système d'assainissement collectif de la commune de Preuilly-sur-Claise.

Le maître d'ouvrage est la Communauté de communes Loches Sud Touraine. La mission de réaliser le diagnostic du système d'assainissement collectif des eaux usées a été confiée au cabinet d'études NCA Environnement, dont le siège social est situé à Neuville-de-Poitou (86).

La décision d'engager cette étude vient de la volonté de réaliser un diagnostic du fonctionnement de la station et un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées. Ainsi, le but est de :

- Quantifier le fonctionnement hydraulique du système afin d'optimiser son pilotage ;
- Étudier finement un plan d'action permettant de réduire les ECPP et ECPM ;
- Mesurer l'impact du système sur le milieu ;
- Proposer un mode de gestion durable du patrimoine afin d'assurer le service public d'assainissement à la hauteur de ses objectifs réglementaires.

Les objectifs à atteindre sont :

- Appréhender l'état et le fonctionnement hydraulique des ouvrages de collecte et de transfert de manière à mettre en évidence leurs dysfonctionnements éventuels, leurs impacts sur l'ouvrage de traitement :
 - Identifier et localiser l'ensemble des points de rejets au milieu récepteur ;
 - Quantifier la fréquence, la durée des déversements et les flux polluants déversés au milieu naturel ;
 - Vérifier la conformité des raccordements au système de collecte ;
 - Estimer les quantités d'eaux claires parasites présentes dans le système de collecte et identifier leur origine ;
- Analyser l'état et le fonctionnement hydraulique de l'ouvrage de traitement, de manière à mettre en évidence les dysfonctionnements éventuels ;
- Déterminer les besoins présents et à venir en évacuation et en traitement des effluents, pour adapter au fur et à mesure l'offre de transit que proposent les réseaux à la demande des usagers raccordés et aux événements météorologiques.

L'étude se déroule en 5 phases :

Phase I : Pré diagnostic

Phase II : Campagnes de mesures
--

<i>Phase III : Investigations complémentaires</i>
--

Phase IV : Bilan du fonctionnement du système d'assainissement - Diagnostic
--

Phase V : Schéma directeur d'assainissement
--

Ce rapport concerne la troisième phase de l'étude, l'analyse des tests fumigènes, les vérifications de branchements ainsi que les inspections télévisées.

I. INTRODUCTION

Les premières investigations menées sur les systèmes d'assainissement collectif, objet des phases 1 et 2 de l'étude de diagnostic, ont permis de vérifier le fonctionnement des réseaux d'assainissement des eaux usées, de quantifier les charges hydrauliques et organiques collectées puis acheminées vers l'unité de traitement, et d'évaluer les performances épuratoires.

Les mesures réalisées en phase 2 ont permis de mettre en évidence :

- Un réseau peu sensible aux intrusions d'eaux claires (parasites) météoriques ;
- Un réseau présentant une sensibilité forte à l'intrusion d'eaux claires parasites permanentes, sensibilité plus marquée au niveau des BV Moulin, BV Bourg et BV Route de Boussay.

Du fait de la faible surface active mesurée par rapport au linéaire du réseau, la recherche de mauvais raccordement sera difficilement réalisable sans la mise en œuvre de tests fumigènes sur d'important linéaires. Ces intrusions n'étant pas un enjeu de l'étude, ces linéaires ont été réalisés sur d'autres secteurs (Descartes et Saint-Senoch).

Des inspections télévisées ont été préconisées sur **2 414 ml**, en vue de collecter des informations sur l'état du réseau eaux usées, dans un but de localisation de potentiels ECPP et de gestion patrimoniale.

Les parties suivantes présentent les résultats de ces investigations.

II. INSPECTIONS TÉLÉVISÉES (ITV)



Photo 1 : Caméra utilisée pour l'inspection

Afin d'apprécier l'état du réseau d'assainissement collectif de Preuilly-sur-Claise, des inspections par caméra ont été réalisées, dans un premier temps, sur une partie des bassins de collecte de **Moulin, Route de Boussay/Malvoisine & du bourg**.

Un linéaire situé sur le BV **Bourg** en direction de la station, n'a pas pu être inspecté par manque d'accessibilité.

Dans la suite de l'analyse, le linéaire considéré est calculé sur la base du SIG, soit **2 320 ml**.

Les inspections télévisées ont été précédées d'hydrocurage. Cette prestation a eu lieu en plusieurs étapes entre les mois de juin 2024 et octobre 2025 et a été réalisée par la SARP SOA (37).

Le rapport d'inspection est fourni en **Annexe 2**.

II. 1. Méthodologie de l'analyse des inspections télévisuelles

L'objectif de cette analyse est de localiser et de définir le plus précisément possible les causes des désordres observés dans les phases précédentes. Ainsi, la méthodologie RERAU¹ vise à évaluer l'état des collecteurs et s'inscrit dans une démarche de gestion patrimoniale. Une analyse préliminaire est réalisée dans l'objectif de hiérarchiser l'importance des anomalies constatées et leurs conséquences. En fonction de ces dysfonctionnements, le degré de gravité associé à chaque anomalie est défini. Sur la base des conclusions précédentes, les linéaires nécessitant une intervention rapide seront identifiés.

II. 1. a. Analyse préliminaire

Trois niveaux de gravité sont retenus, auxquels sont associées des conséquences avec des impacts sur les réseaux plus ou moins quantifiables (risque structurel, intrusions d'eaux claires parasites, etc.). Ces niveaux sont détaillés ci-après :

Gravité 1 : Dysfonctionnement léger // Conséquences faibles

Il s'agit d'anomalies fonctionnelles relatives aux écoulements dans les canalisations comme des flâches, des contre-pentes, la présence de laitance ou de dépôts, etc.

Gravité 2 : Dysfonctionnement de moyenne importance // Conséquences moyennes

Il s'agit d'anomalies d'assemblage et de désordres ponctuels telles que des décalages latéraux, des déboîtements, des emboîtements décentrés ou insuffisants, des problèmes de joints, des déformations légères, etc.

Gravité 3 : Dysfonctionnement important // Conséquences importantes

Il s'agit généralement d'anomalies structurelles et de désordres graves tels que des cassures, des fissures longitudinales, circulaires, obliques ou multiples, des effondrements, des perforations, des poinçonnements, des déformations importantes, etc.

Les désordres majeurs (gravité 3) et de moyenne importance (gravité 2) seront à réhabiliter à court ou moyen terme. Les dysfonctionnements légers (gravité 1) induisent des travaux à plus long terme, étant moins urgents.

¹ Projet National RERAU (Réhabilitation des Réseaux d'Assainissement Urbains), 1992 à 2004

II. 1. b. Méthode RERAU

Le système de notation RERAU permet de traiter ensemble les défauts ponctuels et les défauts continus, afin d'attribuer une note globale à chaque tronçon selon la procédure suivante :

- 1) Quantification des défauts continus (codifiés selon la norme NF EN 13508-2), en une note élémentaire N_i , en multipliant leur gravité (parmi 4 poids possibles : 1, α , α^2 , α^3 en fonction du dysfonctionnement considéré) et leur étendue en mètre. Pour les défauts ponctuels, il est attribué une étendue forfaitaire P, qui constitue avec α un deuxième paramètre du système de calage des notations.

$N_i = \alpha^n \times P$ (ou Li), avec $n = 0, 1, 2$, ou 3 et $\alpha = 2, 3$, ou 4. Un défaut mineur (pour un dysfonctionnement) est affecté d'un poids de 1, des défauts plus graves recevront respectivement des poids α , α^2 , α^3 .

Tableau 1 : Table de dysfonctionnement INF selon la norme NF EN 13508-2+A1

		1	α	α^2	α^3	Gravité Étendue
Déformation	BAA		BAA			$\times P$
Fissure	BAB	B		C		$\times L_{obs}$
Rupture/effondrement	BAC			A	B/C	$\times P$
Briquetage ou éléments de maçonnerie défectueux	BAD		A	B/C	D	$\times P$
Mortier manquant	BAE		BAE			$\times P$
Dégradation de surface	BAF	A/C/D/E/F/G/H		B	I/Z	$\times L_{obs}$
Raccordement défectueux	BAH			B/C/D		$\times P$
Joint d'étanchéité apparent	BAI	Z		A ; #		$\times P$
Déplacement d'assemblage	BAJ			BAJ		$\times P$
Conduite poreuse	BAN	BAN				$\times L_{obs}$
Sol visible par le défaut	BAO				BAO	$\times P$
Vide visible par le défaut	BAP				BAP	$\times P$
Racines	BBA			BBA		$\times P$
Dépôts adhérents	BBB			BBB A		$\times P$
Infiltration	BBF			BBF A/B	BBF C/D	$\times P$

- 2) Cumul des notes élémentaires des défauts d'un dysfonctionnement à l'échelle d'un tronçon, calcul de la densité D par mètre de tronçon (une note unique) :

$$D = \frac{\sum N_i}{LT} \text{ avec } LT : \text{longueur du tronçon (m)}$$

Dans la procédure de l'approche RERAU, l'ensemble des observations obtenues sur un tronçon est traduit en niveau de dysfonctionnement par la comparaison de la note de synthèse avec 3 valeurs seuils (S_1 , S_2 , S_3) délimitant les 4 niveaux possibles :

- Niveau 1 : en très bon état, peu ou pas de dysfonctionnement constaté ;
- Niveau 2 : en état moyen, situation peu grave à surveiller ;
- Niveau 3 : en mauvais état, mais tolérable, situation grave nécessitant une action, mais à prioriser ;
- Niveau 4 : en très mauvais état, situation intolérable quel que soit le contexte, nécessitant une action de réhabilitation à effectuer d'urgence.

Le calage des seuils (S_1 , S_2 , S_3) nécessite une évaluation d'un échantillon de tronçon et l'utilisation de modèles de calculs de densité qui jugent les tronçons en termes de suite à donner (à partir de l'inspection télévisuelle).

II. 2. Analyses des inspections télévisées

À la suite des résultats obtenus lors de la campagne de nappe haute ainsi qu'aux échanges réalisés avec le comité de pilotage, des secteurs ont été délimités afin de réaliser des investigations complémentaires. Ainsi, en phase 2, des inspections télévisées ont été préconisées sur les secteurs listés ci-dessous :

- Réseau d'eaux usées traversant des parcelles privées ainsi que des champs, située en proximité immédiate de la Claise (BV Bourg) pour **953 ml** ;
- Réseau d'eaux usées âgé, à proximité de la Claise (BV Moulin) pour **548 ml** ;
- Réseau d'eaux usées vieillissant, identifié comme drainant lors de l'inspection nocturne et à proximité directe de la Claise (BV Route de Boussay-Malvoisine) pour **913 ml** ;

Au total, le linéaire de réseau à inspecter représente **2 414 ml**.

Une partie du réseau n'a pas pu être inspecté du fait de l'inaccessibilité de plusieurs regards de visites. Cela concerne principalement le BV Bourg.

Le linéaire finalement investigué est de **1 998 ml**, conséquence des **322 ml** non inspectables (*linéaire SIG*).

L'ensemble des anomalies recensées est représenté sur les plans disponibles en **Annexe 1**.

II. 2. a. Analyse préliminaire

L'analyse des inspections télévisées réalisées sur le réseau a également pour objectif de faire ressortir l'importance des anomalies constatées et leurs conséquences. En fonction de ces dernières, nous définissons le degré de gravité associé à chaque anomalie.

La synthèse des dysfonctionnements observés est présentée ci-dessous :

Tableau 2 : Nombre d'anomalies recensées par type sur le linéaire de réseau inspecté dans le cadre du diagnostic

Types de dysfonctionnements observés	Nombre	Gravité
Blocage caméra	5	-
Changement de diamètre	1	1
Flèche <20%	18	1
Dépôt	8	1
Courbure du collecteur	1	1
Branchement pénétrant	3	1
Changement de matériau	1	1
Dégradation de surface	20	2
Pénétration de racines	2	2
Déplacement d'assemblage	12	2
Flèche >20% et <50%	15	2
Joint d'étanchéité	3	2
Infiltration	3	3
Obstruction	1	3
Déformation	1	3
Épaufrure	1	3
Perforation	1	3
Flèche >50%	7	3
Nombre total de dysfonctionnements	103	
Linéaire inspecté	2 320 ml	

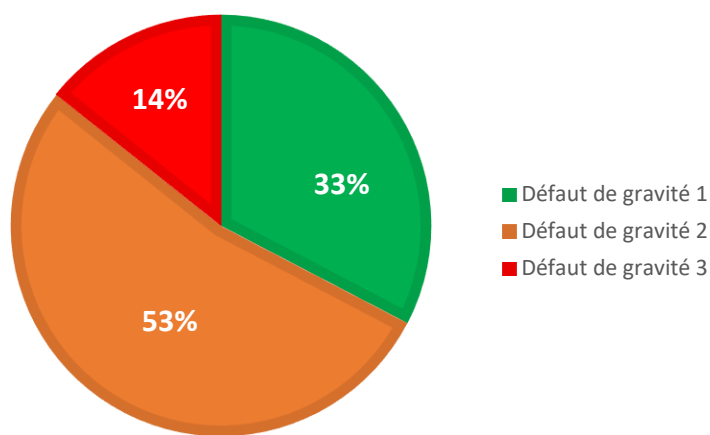


Figure 1 : Répartition des anomalies recensées durant l'inspection

67% des anomalies sont de **gravité 2** et **gravité 3**, ce qui s'explique par la présence de déplacements d'assemblage et de flâches $\geq 20\%$ en quantités importantes.

En effet, **plus de la moitié des dysfonctionnements recensés** correspondent à des **flâches** plus ou moins importantes dans les conduites d'eaux usées. Elles correspondent à un niveau d'eau stagnante et sont la conséquence d'une obstruction en aval ou de courbures verticales dues à un affaissement local des collecteurs.

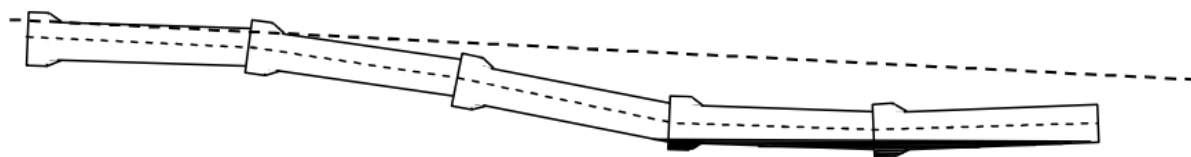


Figure 2 : Coupe longitudinale au droit d'une flèche par affaissement local du collecteur

Source : RERAU 2002

Une flèche inférieure à 20 % est de **gravité 1**, entre 20 et 50% de **gravité 2**, supérieure à 50% de **gravité 3**.



Photo 2 : Flèche de 80% sur les tronçons situés entre les regards N_EU6555 > N_EU6554 (à gauche) et flèche de 20% sur les tronçons situés entre les regards N_EU6435 > N_EU6436 (à droite)

Malgré la réalisation d'hydrocurage dans les collecteurs, certains **dépôts** persistent. Ces derniers participent à l'encrassement des réseaux et peuvent générer des flâches voir obstruer partiellement ou totalement le bon écoulement de l'effluent. Ils sont généralement dus à une dégradation du réseau (génie civil) ou à la présence d'éléments étrangers.

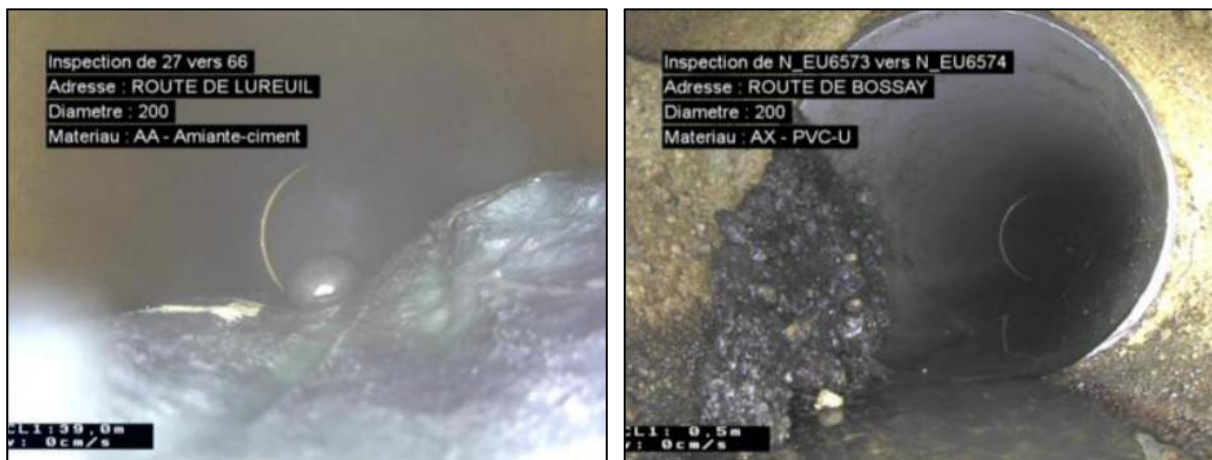


Photo 3 : Dépôt dur générant une obstruction entre les regards N_EU6482 > N_EU6483 (à gauche) et dépôt dur sur la liaison d'un tronçon au regard N_EU6573 (à droite)

Une **ovalisation** a été aperçue sur un tronçon en PVC. Ces déformations résultent d'efforts verticaux appliqués sur les conduites (routes passantes par exemple). Une connexion est établie entre le milieu récepteur et la conduite si des emboîtements non étanches sont créés entre les collecteurs à cause de cette déformation.

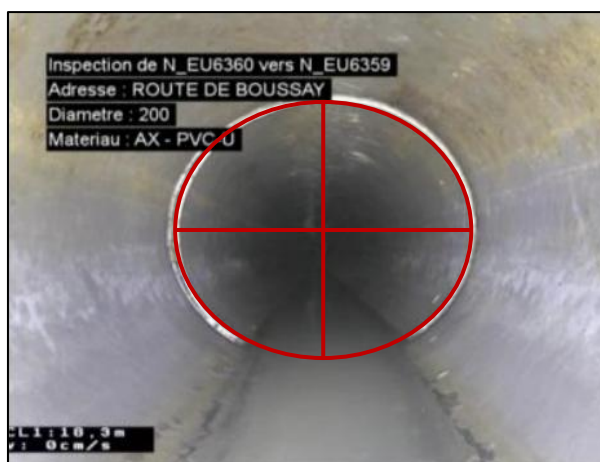


Photo 4 : Déformation verticale sur les tronçons entre les regards N_EU6360 > N_EU6359

Des déplacements d'assemblage ont également été recensés sur le réseau. Lorsque les collecteurs en PVC subissent des contraintes physiques extérieures (déformations, affaissements...) des déplacements d'assemblage apparaissent. Ces déplacements participent à la création d'ouvertures au niveau du point de raccordement des buses, constituant un lieu d'échange entre le réseau de collecte et le sous-sol (*pénétration de racines, joint apparent, infiltrations, exfiltrations*).



Photo 5 : Décentrage radial recensé sur des tronçons entre les regards N_EU6505 > N_EU6506 (à gauche) et entre les regards N_EU6403 > N_EU6404 (à droite)

Les joints d'étanchéités sont les garants de la juxtaposition hermétique des tronçons. Si ces derniers se dégradent ou se détachent, ils deviennent des lieux privilégiés pour les infiltrations et/ou exfiltrations.



Photo 6 : Joints d'étanchéités pénétrants sur deux assemblages de collecteurs entre les regards N_EU6360 > N_EU6554 avec une infiltration par écoulement continu (à droite)

L'ouverture générée par un déplacement d'assemblage facilite la percée de radicules ou de racines, dont le développement accélère la détérioration des conduites, en créant des fissures ou des effondrements favorisant alors les infiltrations.



Photo 7 : Ensemble complexe de racines avec réduction de la section de 70% sur le tronçon N_EU6461 > N_EU6480

Trois intrusions d'eaux claires ont été détectées sur le réseau, situé Route de Boussay. Les deux premières, caractérisées par un écoulement continu, ont été observées au niveau d'une jonction non étanche entre deux collecteurs et sur un raccordement de branchement. La troisième, moins importantes, qualifiée de suintement, se situe également au niveau d'une jonction entre un collecteur et un branchement.

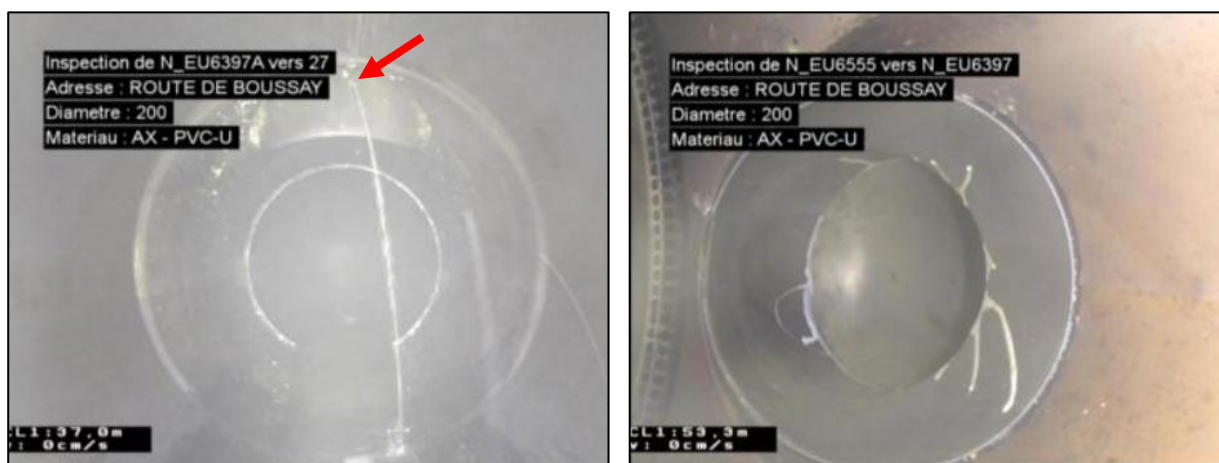


Photo 8 : Infiltrations sur des raccords de branchements entre les regards N_EU6397A > N_EU6482

En période de nappe haute, ces défauts d'étanchéité sont à l'origine des apports permanents enregistrés à la station de traitement.

Lors de l'inspection, la caméra a été contrainte de terminer sa progression à plusieurs endroits. En effet, celle-ci a rencontré des niveaux d'eau trop importants ainsi que des obstacles liés à du dépôt, **un changement de matériau** ou **des branchements pénétrants**. L'opérateur peut effectuer un passage en sens inverse lorsque cela est possible. Toutefois, certaines portions de tronçons demeurent non inspectées.



Photo 9 : Changement de matériaux du collecteur entre les regards N_EU6397A > N_EU6482 (à gauche) et branchement pénétrant entre les regards N_EU6505 > N_EU6506

Les épaufrures et perforations observées sur les canalisations d'assainissement résultent généralement de phénomènes combinés d'ordre mécanique, chimique et environnemental. Les épaufrures apparaissent le plus souvent à la suite de contraintes mécaniques répétées (circulation importante impliquant une charge importante, tassements du sol, vibrations) qui fragilisent progressivement le matériau, en particulier au niveau des joints ou des zones déjà affaiblies. Par ailleurs, l'action chimique des effluents (dégagement d'hydrogène sulfuré ou action mécanique du passage répété de l'effluent) provoque une corrosion interne pouvant dégrader la paroi interne des canalisations. À long terme, cette corrosion peut entraîner un amincissement du matériau, puis l'apparition de perforations (peut également se produire lorsque qu'un élément « dur » extérieur vient s'appuyer sur le collecteur). Durant ces inspections, une épaufrure et une perforation – importante – ont été recensées.



Photo 10 : Épaufrure sur le tronçon N_EU6450 > N_EU6451 (à gauche) et perforation sur le tronçon N_EU53 > N_EU54 (à droite)

II. 2. b. Application de la méthode RERAU – risque « infiltration »

L'évaluation des inspections télévisuelles réalisée pour le calage du modèle utilisé a abouti aux valeurs de seuils suivantes :

- S1 = 1 ;
- S2 = 4,5 ;
- S3 = 9.

L'application de la méthode aux inspections réalisées sur la recherche du risque spécifique « infiltration » permet d'obtenir la classification suivante sur les **2 320 ml** de réseaux analysés :

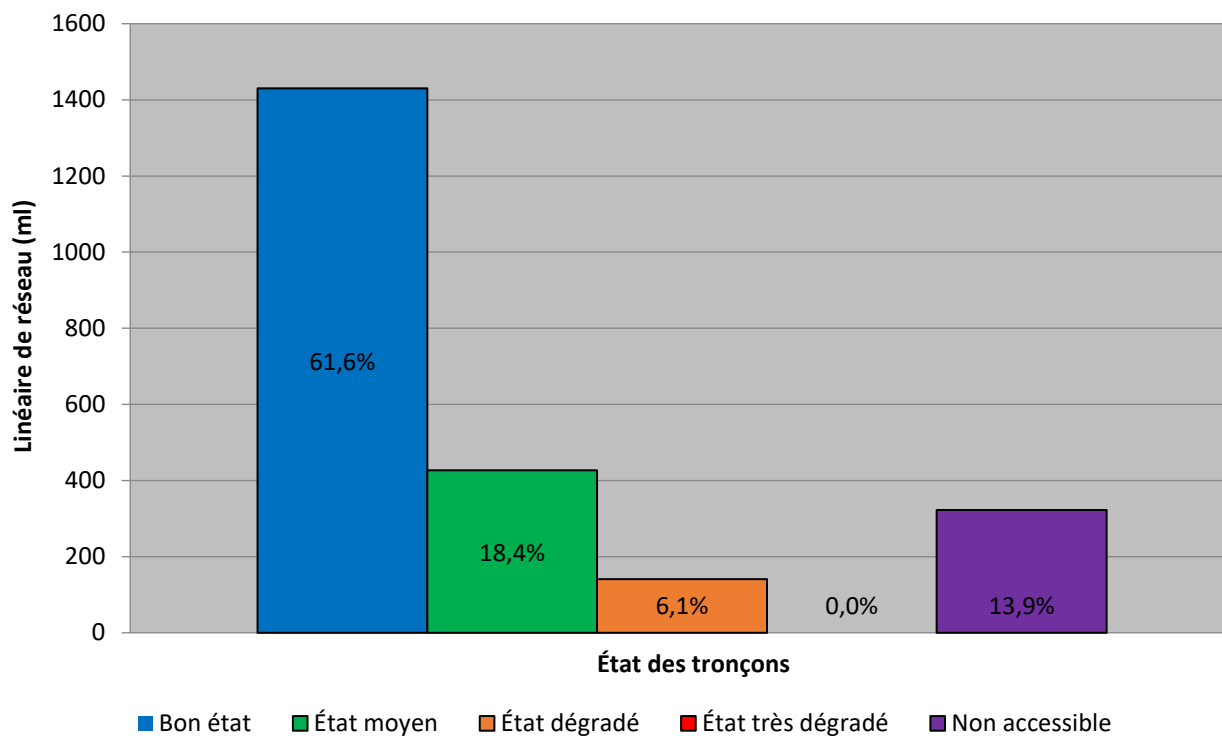


Figure 3 : État général des tronçons, par linéaire sur les risques « infiltration »

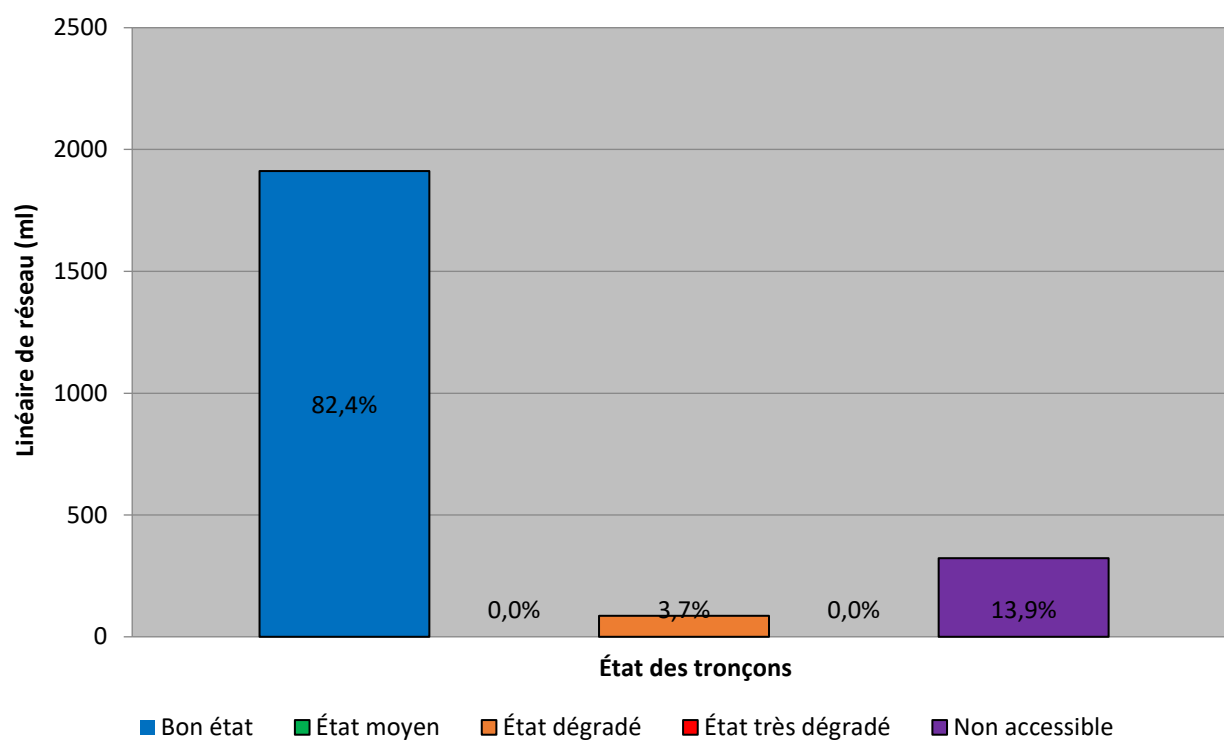
Au total, **1 430 ml** des tronçons inspectés sont en bon état, **427 ml** se classent en état moyen, **141 ml** sont en état dégradé et **322 ml** n'ont pu être examinés lors de l'inspection (*blocage caméra*).

II. 2. c. Application de la méthode RERAU – risque « effondrement »

L'évaluation des inspections télévisuelles réalisée pour le calage du modèle utilisé a abouti aux valeurs de seuils suivantes :

- S1 = 1 ;
- S2 = 4,5 ;
- S3 = 9.

L'application de la méthode aux inspections réalisées sur la recherche du risque spécifique « effondrement » permet d'obtenir la classification suivante sur les **2 320 ml** de réseaux analysés :



Au total, **1 912 ml** des tronçons inspectés sont en bon état, **87 ml** se classent en état dégradé et **322 ml** n'ont pu être examinés lors de l'inspection (*blocage caméra*).

II. 3. Synthèse des ITV

Le réseau d'assainissement gravitaire inspecté est constitué principalement de canalisations en PVC et quelques tronçons en amiante-ciment. Le linéaire qui rentre dans le cadre du schéma directeur représente environ 9% du réseau d'assainissement collectif de Preuilly-sur-Claise.

L'état général du réseau étudié apparaît comme **bon** à **moyen**. Des **déplacements d'assemblage** occasionnant des défauts d'étanchéités sont l'une des causes de cette caractérisation.

Trois infiltrations ont été recensées entre des collecteurs ou des raccordements de branchements, sur les tronçons situés route de Boussay.

À noter qu'un **rejet suspect** d'eaux claires permanent a été observé sur un rejet de branchement, rue du bourg neuf.

La majorité des anomalies provient de **flâches** plus ou moins importantes liées à des contre-pentes. Dans certains cas, cela a même empêché la progression de la caméra. Sur l'ensemble du secteur étudié, **322 ml** n'ont pu être inspectés, généralement à cause de niveaux d'eau trop importants dans les collecteurs.

L'analyse « effondrement » indique un réseau en très bon état structurel.

Pour ne pas encombrer le rapport, la carte représentant ces analyses est disponible en **Annexe 1**.

Cette notation permet de conclure que le réseau de collecte étudié est dans un **bon état structurel**. Quelques **affaissements ponctuels** épars sont à noter : ils conduisent à des défauts d'étanchéités et à l'empêchement du bon écoulement de l'effluent.

III. CONCLUSION

Le réseau d'assainissement collectif du système de Preuilly-sur-Claise est peu sensible à l'intrusion d'eaux claires parasites permanentes.

Plusieurs endroits propices aux intrusions d'ECPP en période de nappe haute ont été détectés à la suite des phases terrain et des inspections télévisées : BV Moulin, BV Bourg et BV Route de Boussay.

En effet, les inspections ont permis de mettre au jour un réseau en **état général bon**. Seulement 568 ml sont en **état moyen ou dégradé** quant au risque « infiltration ».

Cependant, **environ 14% du linéaire du réseau préconisé (soit 322 ml)** pour du passage caméra **n'a pas encore été inspecté** du fait de l'inaccessibilité de plusieurs regards de visites et d'un niveau d'eau trop important dans la conduite. Cela concerne notamment le BV Bourg avec des parcelles privées longeant la Claise ou des regards de visites sous enrobé empêchant le bon accès aux collecteurs.

Le schéma directeur prendra en compte ces conclusions pour établir les travaux à prioriser en conséquence. Pour rappel, toutes les observations issues de cette phase de l'étude sont consultables dans les annexes jointes au présent rapport.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Analyse des ITV (infiltration et effondrement)

Annexe 2 – Rapports d'inspections complets